

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 23 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, et le vingt-trois mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil d'administration de l'association COMITE DE SEINE-MARITIME DE HANDBALL s'est réuni sur convocation de son Président. La réunion s'est tenue à distance, conformément aux règles applicables en période d'urgence sanitaire. Chaque administrateur a été identifié par des moyens électroniques adaptés et conformes au règlement fédéral.

**Présent(s)** : Mmes BAZIN Brigitte, CAILLAUD Dominique, ELIE Cathy, RICARD Isabelle, TERNOIS Françoise, Mrs CAILLAUD Bernard, LEBIGOT Alexandre, LIGUORI Jean-Luc, METAYER Patrick, MEZARA Patrick, PERRU Mathieu, , THOMAS Thierry, THOUMYRE Vincent.

**Invité(s) présent(s)** : ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

**Excusé(s)** : Mr MARAIS Nicolas (Pdt LNHB-Invité), Mmes BARBATI Clémendina, NOURTIER Jocelyne, Mrs CARDON Gérard, STURM Lionel,.

Le Président après son mot d'accueil, rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Informations du Président,
2. Trésorerie : Aide aux clubs - Saison 2021/2022,
3. Assemblée Générale 2020/2021
4. Questions diverses

### 1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président prend la parole et donne aux administrateurs une synthèse des dernières évolutions de la situation sanitaire et son impact sur la pratique du handball.

S'ensuit un débat entre administrateurs sur la possibilité et l'opportunité de reprendre la saison - si toutefois cela était possible - au mois de juin, soit quelques semaines avant les vacances scolaires. Il est évoqué la possibilité de réaliser des animations estivales autour du handball et de ses différentes pratiques et thématiques.

### 2. TRESORERIE : AIDE AUX CLUBS - SAISON 2021/2022

Le Président donne alors la parole à Françoise TERNOIS, Trésorière, afin qu'elle donne lecture du document de travail diffusé en préparation du présent Conseil d'Administration, et explique les enjeux de la facturation et des efforts financiers envisagés pour aider les clubs.

D'autre part, la saison s'étant arrêtée prématurément compte-tenu des dispositions gouvernementales, il était impensable aux administrateurs de procéder à la facturation de la saison en cours.

Deux propositions sont avancées :

- Le comité facture aux clubs les licences de la **saison 2019/2020 soit 141 000.00 euros**
- ou**
- Le comité facture aux clubs les licences de la **saison 2020/2021 soit 113 041.00 euros**

Ceci dans le but de supprimer le décalage par rapport à la LNHB et d'accorder un crédit à nos clubs.

*Le vote est soumis aux membres du CA : 5 OUI pour la facturation 2020/2021 et 8 OUI pour la facturation 2019/2020*

**La facturation aux clubs de 141 000.00 euros est donc retenue.**

A cela s'ajoutera une réduction des licences de -50 % sur la part Comité pour les +16 ans et bénévoles qui renouvelleront leur licence.

Un débat argumenté s'engage alors sur l'impact prévisionnel de ces aides sur les finances du Comité et des clubs.

Il est donc décidé de facturer aux clubs les licences de la saison 2019/2020 (cf. pièce jointe), mais de ne pas facturer les licences de la saison 2020/2021.

Un communiqué en ce sens sera adressé aux clubs les informant de ces dispositions.

Le Président souligne la qualité des débats et en remercie les administrateurs présents et note l'intérêt que chacun porte aux clubs ainsi que l'envie avérée de les aider dans cette période difficile.

### 3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020/2021

La prochaine assemblée générale est fixée au **vendredi 24 septembre 2021** à **BOLBEC**. Celle-ci est gérée et pilotée par le secrétaire général du Comité, Patrick METAYER qui se rapprochera des présidents des commissions afin que ceux-ci lui adressent les compte-rendus rapidement.

L'ordre du jour sera envoyé après arrêté et vérification des comptes annuels, en même temps que les convocations conformément aux dispositions du RI et des Statuts du Comité 76.

### 4. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à vingt et une heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

**Secrétaire de séance**  
**Mathieu PERRU**



**Le Président**  
**Jean-Luc LIGUORI**



**AIDE AUX CLUBS 76 - SAISONS 2020/2021 et 2021/2022**

**SAISON 2020/2021**

**Pour mémoire :**

Offre de bons d'achats remis aux clubs lors de l'AG du Comité le 25/09/2020 : **12 800,00 € (A)**

<b>Non facturés Saison 2020/2021</b>	Forfait arbitrage	36 400,00 €	<b>68 526,00 € (B)</b>
	Engagements Equipes +16 ans (Seniors)	7 942,00 €	
	Engagements Equipes Jeunes	14 852,00 €	
	Engagements Coupes +16 ans (Seniors)	2 760,00 €	
	Engagements Coupes Jeunes	2 622,00 €	
	Cotisations Arbitres	3 950,00 €	
	Licences +16 ans (Seniors) et Jeunes	113 041,00 €	<b>113 041,00 € (C)</b>

Soit un abandon de facturation de **194 367,00 Euros** pour nos 43 clubs.

**SAISON 2021/2022**

Toujours dans l'esprit d'aide aux clubs, partagée unanimement au sein du Territoire (Ligue + Comités), il sera appliqué, pour la **Saison 2021/2022**, une **réduction des licences de -50 %**, sur la part Comité **pour les +16 ans et bénévoles qui renouvelleront leur licence.**

L'estimation basée sur l'enregistrement des licences à ce jour s'élève à **34 050,00 Euros**

**Enfin vous avez pu constater que la facturation des licences 2019/2020 a été gelée jusqu'à ce jour. Celle-ci fera l'objet d'un envoi en juin prochain ou lors de la reprise des compétitions.**